MARPENT

L'initiative en actions

Bulletin Municipal

Editorial

Une vingtaine de caravanes de gens du voyage a investi la place communale sans autorisation et après avoir déplacé les blocs de béton qui faisaient obstacle à l'entrée. Ces gens du voyage passent chaque année à Marpent (l'an passé, ils s'étaient installés sur le terrain privé de la fête du moulin) et nous expliquent que l'aire d'accueil de Jeumont est occupée par des sédentaires, ce qui est vrai.

La circulaire N° 86-370 de décembre 86, complétée par celle d'octobre 1991, rappelle que les communes de moins de 5000 habitants, si elles ne sont pas tenues de proposer une aire d'accueil avec des sanitaires, doivent néanmoins obligatoirement proposer un terrain de passage d'une capacité d'accueil suffisante, disposant d'une aire bétonnée et d'un point d'eau. Les gens du voyage ont d'ailleurs payé l'eau avant de partir.

La durée de stationnement autorisée doit être au minimum de 48 heures afin de permettre aux gens du voyage l'accomplissement des démarches administratives, les traitements médicaux, le respect de l'obligation scolaire, la réparation de véhicules, dans la limite autorisée d'un maximum de quinze jours.

En ce sens, nous demandons à ces personnes de respecter ce délai maximum au-delà duquel les véhicules sont verbalisés.

C'est ce qui a été fait à ma demande le lundi 5 novembre.

S'il nous appartient de respecter un mode de vie et de ne pas tomber dans la discrimination, il nous revient aussi de rappeler les règles et de les faire respecter sans jamais interrompre le dialogue.

Votre Maire,

Jean-Marie ALLAIN

Nous contacter

Tél : 03.27.39.63.41
marpent@wanadoo.fr
http://www.marpent.fr

Dans ce numéro

EDITO	1
LA VIE DE LA MAIRIE	2
LES BREVES	3
LA VIE ASSOCIATIVE	5
LA VIE DU VILLAGE	7
HISTOIRE LOCALE	10
CONSEIL MUNICIPAL	12
LA VIE DES SPORTS	14
LA VIE DE L'AGGLO	17
MAISONS ILLUMINEES	18
PHOTOS	19
Programme festivités 1er semestre 2013	
Questionnaire supérette	

Comité de lecture

JM Allain, PJ Dufour, C Lavielle, H Nicol, B Legros, M Nicol, J Vandekerckhove

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL SE JOIGNENT À MOI POUR VOUS SOUHAITER DE JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE.

NAISSANCES

SCALZO Aleandro	20 septembre 2012
POT Maël	2 octobre 2012
LERAT Maxent	10 novembre 2012

.MARIAGES

DRUART John	PARSY Mélanie	25 août 2012
ENSERET Frédéric	LEVEL Jessica	22 septembre 2012
PERALES Julien	PORTIER Tiphanie	5 octobre 2012

DECES

MORCHIPONT Julia	2 septembre 2012	Née en 1916
BUBOIS Bernard	12 octobre 2012	Né en 1951
PUGNETTI Lucien	25 octobre 2012	Né en 1927
JOUAN Marie	7 novembre 2012	Née en 1920
TILMANT Robert	15 novembre 2012	Né en 1923

ETAT CIVIL

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Les personnes qui souhaitent se faire inscrire sur les listes électorales peuvent le faire jusqu'au lundi 31 décembre 2012 à 12 heures.

PARCELLE CONSTRUCTIBLE

La commune vend une parcelle constructible de 4,89 ares. Prix : 25 000 euros .Pour renseignements complémentaires : Mme Hornain en mairie.

MAISONS FLEURIES

Les marpentois distingués par le jury pour leur décoration florale ont été conviés à une réception en mairie.

C'était la première fois qu'aucune inscription préalable n'était exigée.

Cette nouvelle formule a connu un plein succès puisqu'une quarantaine de personnes était présente pour partager un moment convivial et recevoir un bon d'achat.

RUE TILMANT

Des automobilistes empruntent le sens interdit de la rue Tilmant pour rejoindre la rue R Salengro.

La municipalité a demandé aux services de police une surveillance de ce secteur et une verbalisation des conducteurs qui ne respectent pas l'interdiction.

REPAS SENIORS

En raison du nombre insuffisant d'inscrits, le repas a été annulé et la formule par la même occasion.

Recensement Militaire

Les jeunes gens et les jeunes filles **nés entre le 1er octobre au 31 décembre 1996** sont priés de se présenter en mairie, munis du livret de famille et de leur carte d'identité en vue de leur inscription sur les listes de recensement militaire.

Il s'agit d'une obligation légale qui faute d'être accomplie par l'intéressé, ne lui permettra pas d'exercer certains droits ou formalités, comme l'inscription à un examen ou un concours (Baccalauréat par exemple), ou au permis de conduire ou encore de s'engager dans l'armée.

Lors de son recensement à la mairie, il lui sera délivré un certificat servant à l'inscription aux examens.

Suite au recensement, le jeune français sera convoqué automatiquement à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JADP) et ceci environ 9 mois après le recensement. Lors de la JAPD, il lui sera remis un certificat de participation à la JAPD.

Ce certificat est aussi obligatoire pour s'inscrire aux examens.

Le jeune qui ne s'est pas fait recenser avant l'âge de 16 ans et 4 mois est dans l'illégalité mais peut régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en se présentant à la mairie.

TRAITEUR MARPENTOIS A DOMICILE

Mme Elisabeth COLLET, ancienne gérante du « Bon Vin de France » à Maubeuge et connue pour ses menus gourmets, réside désormais sur notre commune et vous propose une palette de plats préparés qu'elle livre à votre domicile : Assortiment de sushis (les 8 pièces), Paëlla, Osso bucco, Pot au feu, Carbonnade de Bœuf, Poulet à la mangue, Lapin à la moutarde, Cassoulet Toulousain, Petit Salé aux lentilles, Calamars à l'Armoricaine, Chili Con Carne, Choucroute, Tajine d'agneau aux fruits secs, etc …

Les plats sont vendus 10 € la part et pour une commande mininum de 4 parts.

Complément de 5 € pour la part d'assortiment : Gratin Dauphinois, Bananes Plantin, Jardinière de légumes, Purée de patates douces, Gratin de courgettes ou aubergines, etc ...

Commande 24 h à l'avance.

03.27.39.34.90 ou 06.75.56.42.

TRAVAUX DANS VOTRE LOGEMENT

La SARL « 100% Travaux » a été créée en 2012 sur le plan national pour organiser un réseau de courtiers en travaux, capables d'accompagner les particuliers dans leurs relations avec les artisans. Le courtier contacte les artisans, fait l'analyse des devis, négocie au meilleur prix et accompagne le suivi des travaux.

A Marpent, Monsieur Daho Bekhti s'est installé comme courtier et vous propose ses services.N° vert (appel gratuit) 0 800 400 266 ou 06 47 58 93 61.Adresse : daho.bekhti.59@centpourcent.net

TUTTI GUSTO

Nous avons appris la fermeture du Bar à pâtes suite à une mutation professionnelle en Auvergne de son responsable. Le fonds de commerce est à remettre.

BILAN DE SANTE GRATUIT

Toute personne affiliée à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie peut, à partir de l'âge de 12 ans, bénéficier gratuitement d'un bilan de santé complet.
Ce bilan se déroule à Maubeuge, rue de la Croix.
Pour prendre un rendez-vous, contacter Mme Strobbe en mairie

PERMANENCE DU DEPUTE

M Rémi Pauvros tiendra des permanences :
Le 7 décembre , en mairie de Solre-le-Château, de 14 h 30 à 15 h 30.
Le 21 décembre, en mairie de Bavay, de 14 h 30 à 15 h 30.

Futur EHPAD

Le futur Etablissement d'Hébergement pour les Personnes Agées dépendantes (EHPAD) aura pour nom Résidence SAMARA.

Ce nom, proposé par le gestionnaire Médica-France, en accord avec les maires de Marpent et de Jeumont, signifie « fleuve tranquille » dans l'ancien gaulois, racine que l'on retrouve dans la Sambre et la Somme.

AIDE AUX DEVOIRS

Si vous souhaitez donner une bonne heure par semaine pour faire de l'aide aux devoirs, de niveau CP à la terminale, au domicile de l'enfant, vous pouvez prendre contact avec l'association Entraide Scolaire Amicale (ESA), antenne locale du Bassin de la Sambre : M José Bonnet / 06 17 74 69 37

L'ECO-PRET A TAUX ZERO

L'éco-prêt à taux zéro est destiné à financer des travaux permettant d'améliorer la consommation énergétique des logements construits avant le 1er janvier 1990, occupés à titre de résidence principale par le propriétaire ou son locataire.

Ce prêt est accordé jusqu'au 31 décembre 2013.

Aucune condition de ressources n'est exigée. Toutefois, comme pour tout autre prêt bancaire, le dossier de demande de prêt est soumis à l'appréciation de l'établissement bancaire.

RECHERCHE D'EMPLOI

Tous les bénéficiaires du RSA suivis par le Conseil Général ont été conviés à une réunion d'information animée par M Dominique Dronsart, directeur de l'Adessa.

Plusieurs intervenants ont présenté leurs missions respectives : Mme Sabrina Chiodin de l'Adessa (emplois saisonniers), Mme Laura Dewaele (aides aux déplacements), Mme Audrey Chatelain (association Monts et Merveilles qui propose des modules d'apprentissage du français et du calcul) et Valérie Maufroid (Réussir en Sambre pour la recherche de formation, de logement et d'emploi).

Le maire, accompagné de Mesdames Nicol, Zito et Strobbe, a rappelé les aides complémentaires que le CCAS pouvait apporter pour les personnes dont la demande s'inscrit dans une recherche d'emploi. Plusieurs des personnes présentes ont pris rendez-vous avec l'un ou l'autre des intervenants.

PREVENTION DE LA DELINQUANCE

Le maire et le Procureur de la république, Monsieur Bernard Beffy, ont signé le 20 novembre 2012, un protocole de rappel à l'ordre des mineurs.

Ce protocole permet au maire, après accord du Procureur, de convoquer en mairie un mineur pour des faits portant atteinte au bon ordre ou à la sécurité, en présence de ses parents ou d'une personne exerçant une responsabilité éducative à l'égard de ce mineur.

La fiche de transmission est ensuite transmise au Parquet pour assurer la traçabilité des faits concernant ce même mineur.

BOITES AUX LETTRES

La poste nous signale que certaines boîtes de la commune étant moins utilisées que d'autres, elle a décidé de désaffecter à la mi-novembre les boîtes situées au 75 rue V Hugo (N°A1F4H8) ,et à l'angle de la cité Thivrier et de la rue Salengro (N° A1F4H9)

Dorénavant, les boîtes aux lettres maintenues en service et relevées quotidiennement sont :

Bureau de poste
33, rue Faidherbe (virage de la Parapette, face à l'arrêt de bus)

AMENAGEMENT ZONE TRENTE

Les travaux avancent et il nous faut penser à la décoration du futur rond-point.

Toutes les propositions sont les bienvenues. L'association d'arts plastiques « Les Arts sans Lézards », animée par M Alain Gilloteau, se propose de nous aider à concrétiser une éventuelle bonne idée.

NOCES d'OR de MONIQUE ET PIERRE GOSSEZ

C'est cinquante ans jour pour jour après leur mariage, le 24 novembre 1962 à Ferrière-la-Grande, que Pierre Gossez et Monique Delfosse ont de nouveau dit « oui » à M. le Maire.

Ancien salarié des glaces de Boussois, d'abord à l'atelier d'optique puis au verre auto, deux activités aujourd'hui disparues, Pierre a également été engagé militaire (1959/62) et participé au conflit en Algérie. Monique Delfosse est originaire de Ferrière-la-Grande où ses parents tenaient une épicerie.

Après la fin de la guerre, ce sont les retrouvailles et, quelque mois plus tard, le mariage à Ferrière la Grande le 24 novembre 1962, à 17 heures, heure choisie pour leurs Noces d'Or ;
Pierre terminera sa carrière à la Mutuelle du Bassin de la Sambre dans une équipe chargée d'installer la télé-alarme chez les personnes âgées.
Parents de trois enfants et de plusieurs petits enfants, Pierre et Monique résident à l'impasse Delmotte
Pierre ayant été conseiller municipal de 1977 à 1983 et de 2001 à 2008, plusieurs élus (Jacqueline Loire, Gilbert Bocquet et Pierre Jean Dufour) avaient tenu à accompagner le maire pour cette cérémonie.

Club Passionature

Dans le cadre de ses clubs « Passionature », le CPIE Bocage de l'Avesnois a accueilli durant les vacances de la Toussaint, une dizaine d'enfants pour découvrir la faune et la flore en automne, sur le site des Marpiniaux.

Patrick Delvallée, animateur CPIE, a présenté aux parents les différentes facettes du projet d'animation et les a conviés à accompagner les enfants pour la pose des nichoirs confectionnés à cette occasion.

RADIO CLUB ICE (ancien logement de la poste)

Pour une période d'essai à confirmer, le club est ouvert chaque SAMEDI PAIR, de 9 heures à 12 heures.

.COMMUNIQUÉ DE LOISIRS ET CULTURE

Marpentois, Marpentoises, vous qui avez un talent artistique (peinture, bijoux, pâte à sel…), nous vous invitons à participer à un « Montmartre des peintres et des artisans » le samedi 18 mai 2013 au pied du moulin et sous chapiteau au cas où…

Ce sera le jour de l'inauguration du moulin.

N'hésitez pas à vous faire connaître.

Pour cela, contacter Stéphane à la mairie (03 27 39 63 41) ou Françoise Nastoga (06 03 78 13 42)

FETE DE NOEL

Comme chaque année, le Père Noël est invité par l'école maternelle le mardi 18 décembre pour écouter les chansons des enfants et faire une photo avec eux.

Nous lui avons demandé de prévoir un cadeau par enfant.

Le jeudi 20 décembre, spectacle de la Compagnie Pois de Senteur « Le bonhomme de neige».

Séance maternelle à 14 h 30 et primaire à 15 h 30.

SAINTE CECILE

Les musiciens ont donné leur concert de Sainte Cécile dans l'église Saint-Martin, devant un public nombreux, sous la direction de Guillaume Charlet et de Ludovic Damiens.

Plusieurs morceaux furent joués, notamment Georgy de Philippe Langlet, Sweet Sunset de Jan de Haan, Orphée aux enfers de Jacques Offenbach, Laurence d'Arabie de Maurice Jarre et le Calife de Bagdad de Boïeldieu/Rottier.

Ensuite Marc Etienne, le Président, accompagné de M Canu, représentant la délégation de Maubeuge, de Michel Casset pour la Fédération, du maire et du premier adjoint procédèrent à la remise des diplômes et médailles avant que l'assistance partage le verre de l'amitié, préparé par la Commission des Fêtes (Mme Jacqueline Loire, Monique Nicol, Marie-jo Verplaetse et Gilbert Bocquet)

MARPENT

L'association "la Joie de la Famille" de Marpent organise à la Salle des Fêtes

UNE GRANDE BOURSE AUX JOUETS, DECORATIONS DE NOËL ET VÊTEMENTS

Articles propres et en bons états
Articles de puériculture (1 paire de chaussure par liste de 10 articles).
Les articles devront être étiquetés sans prix.

MARDI 11 DECEMBRE 2012 → DEPOT DES ARTICLES
8 H 30 … 11 H 30
13 H 30 … 17 H 00

Nous déclinons notre responsabilité en cas de perte ou de vol

MERCREDI 12 DECEMBRE 2012 → VENTE
8 H 30 … 11 H 30
13 H 30 … 17 H 00

Tout article non réclamé sera transmis à une association caritative.

JEUDI 13 DECEMBRE 2012 → REPRISE DES INVENDUS
Et règlements des comptes
8 H 30 … 9 H 30

NOUS OEUVRONS DANS UN BUT SOCIAL

DROIT DE DEPOT → 2€ par liste de 10 articles
3 listes par déposant

F.P.N.M.

VENEZ NOMBREUX....

COLIS DES ANCIENS

Distribution à la salle des Fêtes

Le vendredi 21 décembre de 10h à 16h sans interruption.

Les personnes handicapées ne pouvant se déplacer,

peuvent téléphoner en mairie au 03 27 39 63 41.

Les colis sont pour les personnes âgées de 65 ans et plus.

Se munir de l'invitation qui sera remise dans votre boîte aux lettres.

CHEZ LES MARPINIOUX

Mesdames Moriamée, Gilloteaux et Molitor, animatrices de l'accueil de loisirs des Marpinioux, avaient convié les parents au spectacle marquant la fin des vacances de la Toussaint.

Les enfants costumés, dont beaucoup se produisaient pour la première fois devant un public, avaient préparé plusieurs danses sur le thème de la période féodale et suscitèrent l'admiration de tous les présents.

ACTE CRIMINEL

Une famille de la rue Victor Hugo a eu ses deux véhicules incendiés dans la nuit du 27 au 28 septembre.

L'incendie, précédé quelques jours plus tôt de l'inscription de croix gammées sur la porte, s'est propagé sur le domicile, détruisant porte, fenêtre du salon et volets de la chambre des enfants.

Cet incendie volontaire est un acte que nous condamnons avec la plus grande vigueur.

Le conseil municipal apporte son soutien et sa solidarité à cette famille qui a réagi avec beaucoup de dignité et, pour éviter que de tels drames se reproduisent, appelle bien entendu le voisinage à communiquer au commissariat toutes les informations qui pourraient être utiles dans le cadre de l'enquête de police.

POINT SUR LA SUPERETTE :

Suite à une réunion mi-septembre en mairie, l'hypothèse de la Galerie est désormais soutenue par la Foncière 29, propriétaire, et le directeur régional du Groupe casino, d'accord pour mettre une enseigne Vival.

Nous avons tenu une seconde réunion fin octobre, en présence de la Foncière 29, du responsable régional de Casino, de deux pompiers de la Commission de sécurité de la sous-préfecture, de la poste et de plusieurs commerçants intéressés.

Fin novembre, le maire a de nouveau reçu la Foncière 29 et M Hervé Gillard, architecte sollicité par la Foncière pour ce projet, avec le concours du bureau Véritas pour la sécurité.

Le scénario de Galerie engloberait une supérette Vival de 150 /200m2 et de plusieurs commerces indépendants dont cinq sont à ce jour identifiés : point-chaud, article de pêche, crêperie, vêtements, la Dragétine

L'autre partie du bâtiment devrait être séparée du projet et accueillir deux espaces de 50 m2 dont l'un est réservé pour la poste si celle-ci confirme son intérêt.

L'architecte présentera prochainement son esquisse aux commerçants (qui devront confirmer leur engagement) et à la Foncière qui devra donner son accord pour les travaux.

Ce sera la phase la plus délicate dans la mesure où il lui sera demandé de mettre de l'argent sur un bâtiment qui lui en coûte déjà beaucoup en raison des remboursements d'emprunt.

Bref, il est trop tôt pour crier victoire.

En cas d'impossibilité financière, l'option d'un Vival / point chaud sans galerie resterait maintenue mais signifierait la non affectation immédiate d'une partie du bâtiment.

Mais la réouverture de la supérette aura aussi besoin du soutien de tous les marpentois.

C'est dans ce cadre que nous vous sollicitons pour remplir le questionnaire inséré dans ce bulletin et qui sera très utile pour les futurs gérants.

D'avance, nous vous remercions de votre coopération.

CONSEIL D'ECOLE

301 élèves sont scolarisés au groupe scolaire Fostier-Lacorre : 106 en maternelle et 195 en primaire.

Lors du dernier conseil d'école, M Painchart a rappelé l'effort de la commune réalisé pour les deux écoles

- Financement de trois postes Atsem (agents de soutien école maternelle)
- Acquisition de livres et matériels scolaires
- halte garderie gratuite matin et soir
- Restauration scolaire en maternelle et primaire
- Transport scolaire matin et soir
- Cadeaux de Noël
- Educateur sportif (228 € par semaine)
- Transport piscine Recquignies : 500 € par semaine
- Assistant informatique : un agent communal chaque jeudi après-midi
- Aide au réseau des enfants en difficultés (Rased).
- Participation à la classe verte
- Participation aux conseils d'écoles

Le maire de Marpent vient d'écrire aux trois présidents des grandes associations d'anciens combattants (FNACA, FNCPG et UNC) au sujet du 11 novembre.

L'octroi d'un jour férié pour le 11 novembre en 1922 était fondé sur le principe du devoir de mémoire, et en particulier sur le rappel que plus de 1,3 million de Français sont morts au cours cette guerre.

Plus récemment, le Président de la république a souhaité élargir cet hommage à l'ensemble des victimes des différents conflits, notamment celui d'Afghanistan.

Or, si l'on peut débattre de l'ouverture des commerces le dimanche, l'autorisation donnée depuis quelques années par les préfets pour ouvrir certains grands magasins le 11 novembre vient complètement dénaturer le sens de cette journée au point que l'on peut parler d'indécence et de mépris à l'égard de ceux qui ont laissé leur vie au cours de ces tragiques évènements.

Le maire a souhaité faire part de son sentiment à ce sujet, suggérant qu'une Fédération d'anciens combattants pourrait saisir le gouvernement et les parlementaires pour interdire l'ouverture des commerces le 11 novembre afin de revenir au sens originel de cette manifestation.

FOIRE D'AUTOMNE

Belle réussite pour la seconde année consécutive avec un kilomètre d'exposants, un manège pour enfants et une collaboration fructueuse entre notre comité des fêtes (qui a vendu 180 kilos de moules frites) et nos deux cafetiers qui se sont occupés de la vente des boissons .

MARCHE HEBDOMADAIRE durant les fêtes de fin d'année

Exceptionnellement, le marché aura lieu

le **lundi 24 décembre** et le **lundi 31 décembre**

Lors de ces 2 occasions, une tombola gratuite et sans obligation d'achat est organisée à 11 heures pour gagner un panier garni

Il vous suffit de déposer ce jour-là le bulletin de participation ci-dessous

TOMBOLA GRATUITE
DU MARCHE HEBDOMADAIRE DE MARPENT

Du 24 Décembre 2012

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....

TOMBOLA GRATUITE
DU MARCHE HEBDOMADAIRE DE MARPENT

Du 31 Décembre 2012

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....

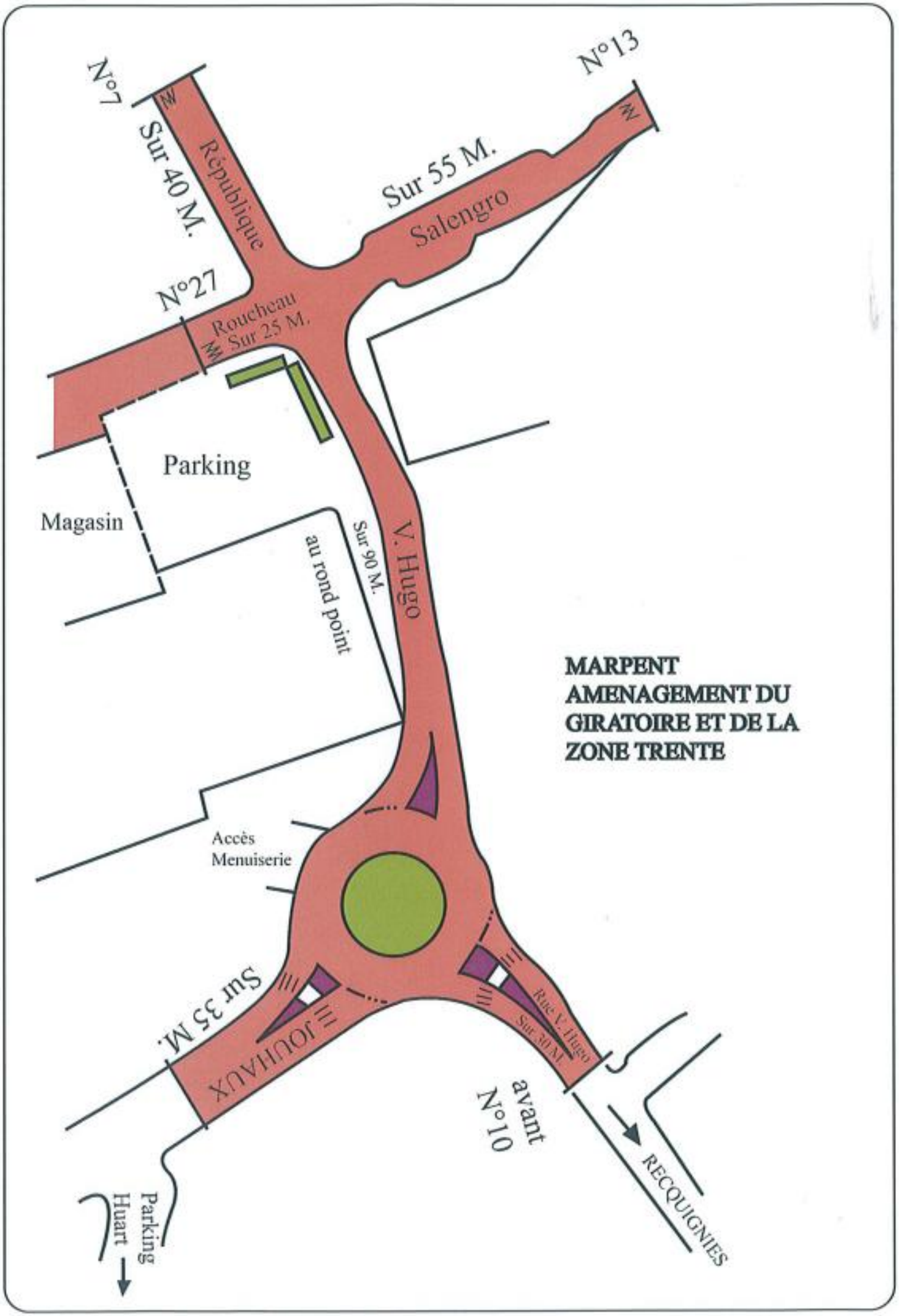
N°7
N°13
Sur 40 M.
République
Sur 55 M.
Salengro
N°27
Roucheau
Sur 25 M.
Parking
Magasin
au rond point
Sur 90 M.
V. Hugo
MARPENT
AMENAGEMENT DU
GIRATOIRE ET DE LA
ZONE TRENTE
Accès
Menuiserie
Sur 35 M.
JOUHAUX
Rue V. Hugo
Sur 30 M.
avant
N°10
RECQUIGNIES
Parking
Huart

MOULIN

Pascal Dutremée, président d'honneur des Amis du moulin, nous a fait part d'un échange avec Jean Bruggeman, Président de l'Association Régionale des Amis des Moulins (ARAM) à propos du système d'ailes Berton, système à planches alors que les moulins du nord disposaient d'ailes à voilures.

On savait que Pierre-Théophile Berton était originaire de Barbonne dans la Marne et qu'il avait établi domicile à Douai et déposé pour ses ailes un brevet d'invention à Lille le 25 mai 1841.

Son système était très pratique dans la mesure où les ailes sont actionnées sans que le meunier ait à sortir de son moulin et, au repos, elles sont repliées et donc moins exposées en cas de tempête

On savait qu'il en avait équipé plusieurs moulins dans la Marne et dans les Ardennes.

On sait depuis peu que son système avait également séduit un meunier de Villeneuve d'Ascq. Jean Bruggeman vient d'ailleurs d'écrire un article dans sa revue spécialisée à ce propos.

Cet article a pour titre : « une découverte exceptionnelle, un moulin à ailes Berton à Villeneuve d'Ascq ».

Mais Jean Bruggeman nous apprend par la même occasion que le deuxième fils Berton, Oscar Théophile, est né à Sains du Nord le 13 décembre 1840, ce qui laisse penser que l'inventeur Berton aurait vécu dans l'Avesnois. La mairie de Sains du Nord fait des recherches à notre demande.

Mais, comme « ce village de l'Avesnois n'est pas vraiment situé dans le pays des moulins à vent, il s'installe à Douai où ceux-ci sont plus nombreux ».

Puis, il quitte le Nord en 1841 pour Paris.

Quoiqu'il en soit, cette précieuse information laisse penser que Berton aurait vécu en avesnois en 1840 et que c'est à cette période que le moulin de la Parapette aurait été équipé d'ailes à planches.

Mais pour Jean Bruggeman, si le moulin de Marpent a été rehaussé , ce n'est pas pour cette raison (les ailes Berton peuvent fonctionner avec un moulin de faible hauteur) mais pour rajouter une pièce d'habitation, comme en témoigne la présence de quatre fenêtres, ce qui ne se voit jamais dans un moulin.

HISTOIRE D'OBUS

M. Daniel Liénard, un habitant de Boussois, a découvert, non loin du château d'eau, un obus impressionnant de 21 cm de diamètre en glanant des chicons dans un champ

Les services municipaux ont alerté le service déminage qui nous a confirmés qu'il s'agissait bien d'un obus de 14-18.

Cela n'étonnera pas les « anciens » de Marpent qui connaissent à cet endroit « le trou à obus ».

Arthur Etienne écrivait dans la revue de la paroisse« Entre- nous »:

« *Sur la droite de la route de Vieux- Reng (rue Jean-Baptiste Lebas), un peu avant les quatre bras, à quelques centaines de mètres dans les terres , l'on trouve un petit étang artificiel.*

C'est le « trou à obus ».Voici en deux mots son histoire.

A l'armistice de 1918, les prisonniers allemands furent chargés de l'évacuation des projectiles de tous genres qui encombraient le triage de la gare de Jeumont.

Ces prisonniers, à l'aide de sacs de tranchées, tels les anciens colporteurs, une besace sur le devant et une autre derrière, chargeaient les obus dans des camions qui les conduisaient à cet endroit. Les projectiles étaient alors amoncelés et recouverts de terre.

A l'aide de cordons, le feu était mis à l'ensemble et c'était l'explosion et la naissance d'un cratère. Telle est l'origine du trou à obus. »

Une curieuse découverte en plein désert.

Un des principaux centres d'intérêt de la Jordanie, en dehors du site de Petra, est celui du Wadi Rum. Ce désert est célèbre car il a été le théâtre des aventures politico-guerrières de Sir Lawrence, cet archéologue qui connaissait bien la région et parlait si bien l'arabe que l'empire britannique lui a confié la mission de soulever ou d'accompagner le soulèvement des bédouins du désert contre l'empire ottoman de 1916 à 1918.

A l'entrée de ce wadi (qui veut dire vallée), on peut voir d' ailleurs quelque chose de monumental qui rappelle sa présence : les plus beaux rochers portent un nom directement issu de son livre : les Sept piliers de la sagesse

D'autre part , dans le désert même, on se rend facilement sur les ruines de la maison de Lawrence.

Et puisqu'une des scènes les plus célèbres dans le film retraçant son aventure montre l'attaque du train turc, les autorités locales ont réinstallé, à l'intersection de l'autoroute qui va d'Amman à Aquaba et de la route qui va vers Rum, le village du désert, le train d'El Aurens.

Il est vrai que les quelques wagons aux couleurs turques sont précédés d'une locomotive à vapeur, à fuel qui a été construite au Japon en 1955, mais qu' importe ! Le touriste plein des images du film peut s'y croire.

En revanche, au retour d'une marche de deux jours dans ce coin de désert qui a servi de décor au célèbre film avec Peter O' Toole, je dois avouer avoir été bien surpris : il y avait sur le parking des bus deux wagons de voie métrique, posés là sur quelques bouts de rails. Ils servaient de local à une coopérative de femmes du Wadi Rum et de lieu de vente de leurs articles .

Quelle émotion en faisant le tour de ces wagons d'époque de voir une plaque **Baume Marpent,** cette usine tant connue dans la vallée de la Sambre !

Ainsi donc, dans le lieu le plus exotique pour des Sambriens, on retrouvait des traces de chez nous. Et pas n'importe quelle place ! Un véritable lieu historique !

Mais décidément, je devais être prédestiné pour ce type de rencontre, car au mois d'août, en visitant le musée du chemin de fer de Trieste (en Italie) j'étais tombé sur la même plaque !

Une seule explication : Marpent est implanté « over the world ! »

Patrick Antoniol

Baume Marpent en Jordanie

ESPACE DES HABITANTS

Comme à chaque fois je viens de lire , avec beaucoup de plaisir et d'intérêt, le Bulletin Municipal n° 307 de septembre. Je vous remercie de cet envoi qui me permet, moi qui suis "exilé" à METZ, de rester en contact avec la Commune.

Comme j'aimerais voir le Moulin avec ses ailes !! Je dois me contenter de le voir en photo car mon état de santé ne me permet plus de voyager maintenant.

Merci pour toutes les autres nouvelles. Je souhaite bon courage à tout le monde, mes félicitations à tous ceux qui coopèrent à la réussite du Bulletin et vous assure de mes sentiments les meilleurs F. YVON CANTINEAU METZ

J'ai constaté que les cailloux du jardin du souvenir n'avaient pas été nettoyés l'année dernière pour la Toussaint et pas faits depuis.

J'ai espoir que ce sera fait cette année .D'avance, je vous remercie. (rue Victor Hugo).

On prend note de votre remarque

Cette tâche sera inscrite dans le planning des ateliers.

Nous rappelons à cette occasion, que le jardin du souvenir est un lieu commun et que le règlement du cimetière interdit de déposer des fleurs susceptibles d'aggraver le verdissement des galets

---

Serait-il possible de mettre une poubelle sur le parking des écoles ? (rue de la mairie)

Les anciennes poubelles avaient été enlevées car dégradées par incendie volontaire.

Une poubelle béton a été installée depuis pour répondre à votre demande.

COMPTE –RENDU DE SEANCE du MARDI 23 OCTOBRE 2012

Avis sur principe de fusion des intercommunalités et projet de périmètre

Le Président explique que le Conseil Municipal doit donner son avis sur le projet de regroupement de plusieurs intercommunalités proposé par le Préfet (Val de Sambre, Communauté de Communes Sambre Avesnois (Hautmont et ses satellites), Communauté de Communes Maubeuge Nord, Communauté de Communes Nord-Est Avesnois), faisant passer le nombre de communes de 23 à 42 mais où ne siégeront que 48 délégués (un pour Marpent au lieu de deux actuellement)

Ce projet se fonde sur l'idée que plus on augmente la taille des intercommunalités, plus on plus économise l'argent public et plus on gagne en cohérence dans les politiques publiques locales.

Des points positifs existent dans le regroupement proposé :

Davantage de services pour les communes qui nous rejoignent

Augmentation de la dotation de l'Etat en faveur de l'Agglomération

Renforcement du pôle Est de l'agglomération (Vieux-Reng/Villers/ Cousolre etc..) qui peut favoriser à terme que ce pôle revendique aussi des équipements dont il est aujourd'hui dépourvu (centre aquatique type Aulnoye).

Mais plusieurs éléments mettent toutefois en exergue les limites et les risques posés par un tel élargissement.

L'extension du périmètre d'intercommunalité amènera des dépenses supplémentaires, non compensées par les recettes.

L'extension des périmètres d'intercommunalité éloigne les citoyens des lieux de décision et pose un véritable problème démocratique.

Si la division de l'agglomération est un handicap, et s'il serait préférable que la CCSA nous rejoigne, la situation est telle aujourd'hui qu'imposer un mariage forcé aboutirait à paralyser l'intercommunalité et serait contraire à l'exercice de la libre souveraineté des élus.

Il est difficile pour nos concitoyens de comprendre que l'Etat impose à la CCSA de fusionner avec l'AMVS alors qu'elle s'y oppose tandis que dans le même temps, il interdit à La Longueville et à trois autres communes du Bavaisis de rejoindre l'AMVS alors qu'elles en ont exprimé le souhait et qu'elles appartiennent (pour trois d'entre elles) au bassin d'emploi de Maubeuge.

Globalement, la logique en œuvre dans le schéma du Préfet tend au gigantisme et a été approuvée par une Commission Départementale où les maires sont minoritaires.

Or, nos électeurs nous ont donné un mandat pour gérer notre commune sur la base d'un périmètre intercommunal bien défini, pas pour la diluer dans un ensemble plus vaste.

Les élus présents expriment donc leur opposition au projet préfectoral qui est rejeté à l'unanimité moins deux abstentions.

Fusion des syndicats d'électricité de l'arrondissement

Le conseil vote le principe de fusion des syndicats d'électricité de l'arrondissement d'Avesnes.

Dénomination d'une nouvelle rue

Le conseil, en accord avec la commune de Jeumont, décide d'attribuer le nom de « rue de la Fraternité» à la voie de desserte de ce nouveau quartier, et le nom d' «impasse de la Fraternité» à la section de cette rue qui se termine en impasse.

Rachat de parcelles quartier Delbreil

Dans le cadre du projet de curetage du bas de la rue Delbreil, les membres présents donnent leur accord pour l'achat amiable de quatre parcelles.

Attribution d'un logement communal

Le conseil vote l'attribution du logement du stade des cheminots, 95 rue R Salengro, à l'occupante, suite au départ de son père, locataire en titre.

Accueil Loisirs des 6-12 ans :

M Leblanc , adjoint aux affaires sociales, soumet à l'approbation du conseil les tarifs pour l'accueil de loisirs 6-12 ans des vacances de la Toussaint, de février et d'avril :

2 € pour les familles percevant les minima sociaux ou inscrites au CCAS

4 € pour les familles allocataires ayant un quotient familial CAF inférieur à l'indice 503 (sur présentation des justificatifs)

8 € pour les familles allocataires CAF, 6 € à partir du deuxième enfant.

12 € pour les familles non allocataires

Tous ces tarifs sont doublés pour les enfants ne résidant pas sur la commune

M.Leblanc propose également le recrutement de 3 postes temporaires pour chacune des périodes.

Accueil Loisirs Présentation bilan financier de l'été

M Leblanc présente le bilan chiffré du centre de loisirs de juillet qui fait apparaître une dépense de 41 105, 15 €.

La commune prend en charge la totalité de cette dépense, déduction faite de la subvention CAF de 5947,70 € et des inscriptions.

Subvention associations

Sur proposition de M.Bernard, adjoint à la culture, le conseil vote une subvention de 200 euros à la bibliothèque et la subvention annuelle de 300 € aux Amis du moulin.

Convention de servitude entre commune et ERDF

Le conseil donne mandat au maire pour signer une convention de servitude avec ERDF sur la parcelle AH495, rue Delbreil.

Dénomination d'une nouvelle rue pour nouveau lotissement

Le conseil décide d'attribuer le nom de rue du pré fleuri pour la voie de desserte du lotissement communal au même nom.

Bons achat pour Saint Eloi

Sur proposition de Mme Nicol, le conseil vote l'attribution d'un chèque cadeau de 30 euros à chaque agent

Dématérialisation budgétaire

Le conseil décide d'adhérer au programme informatique Actes Réglementaires afin de dématérialiser les délibérations et les arrêtés municipaux, source de gain de temps et d'économie de déplacement à la sous préfecture.

Suppressions de postes

Après avis favorable du Comité Technique Paritaire, le conseil vote la suppression d'un poste d'adjoint technique 1ère classe, de deux postes d'adjoints d'animation 2e classe et d'un poste de rédacteur.

Vente de deux logements

La commune ,propriétaire des 9 et 9 bis rue de la place, souhaite revendre ces deux logements, après en avoir soustrait une partie non construite d'une superficie de 434 m2.

Le conseil donne son accord pour la revente au prix de 20 000 euros, prix de leur acquisition.

Modifications d'ordre budgétaire

Sur proposition de M Lavielle, délégué aux finances, le conseil vote :

- une décision modificative afin de prendre en charge trois mandats pour un montant de 5144,76 € alors que les crédits budgétaires concernant les amortissements prévus au budget primitif étaient de 4000 €.
- une décision modificative afin de virer à la subdivision du compte d'immobilisation un crédit de 52 738 € correspondant à des frais d'étude pour des travaux engagés ou terminés (parc Barbusse ,moulin, médiathèque), ceci nous permettant de récupérer une partie de la la TVA correspondante.

Dispositif LEA

Sur proposition de M.Leblanc, le conseil donne son accord pour signer la convention Loisirs Equitables Accessibles avec la CAF pour l'accueil de loisirs à la Petite Enfance, cette convention permettant d'obtenir un soutien financier de la CAF sous réserve du respect des règles tarifaires de cette dernière. M Leblanc propose, au vu de l'évaluation de cette convention dans un an, de l'étendre à tout l'accueil de loisirs.

Commission sport et activités sportives

MARPENT SPORTS LOISIRS (ESA59)

Vendredi 12 octobre dernier s'est tenue l'Assemblée Générale de **MARPENT SPORTS LOISIRS**, le club d'athlétisme local. L'occasion pour son président Frédéric BROUTIN de dresser les bilans sportifs et financiers du club.

Avec cette saison soixante dix licenciés, l'association enregistre une hausse de ses effectifs de 21 membres par rapport à 2010, augmentation attestant de la vitalité du club comme de la qualité de l'encadrement des athlètes.

Sur le plan sportif, les athlètes MARPENTOIS ont particulièrement brillé dans toutes les compétitions départementales et régionales trustant un nombre impressionnant de médailles, 35 au total, dont 21 en or, 6 en argent et 8 en bronze.

En ce qui concerne les compétitions nationales, quelques athlètes entrent dans le « TOP 100 » avec notamment :

Camille BADER (minime) 48éme au disque avec un jet à 29m21,

Ophélie BROUTIN (minime) 92éme au poids 10m15, 36éme au poids en salle 10m20, 68éme au disque avec 28m39,

Justine GIBON (cadette) 23éme au 5 KM marche en 29'20'' et 20éme au 3KM en 17'19'',

Quentin PLANCHON (cadet) 67ème au décathlon, 71éme au disque 36m36, 76ème à la perche 3m60 et 95éme au javelot 44m88,

Thomas GIBON (junior) 45éme au 10KM en 34'49'' et 69éme aux 5000 en 16'48''9''',

Florian BROUTIN (espoir) 75éme au disque 35m23,

Jocelyn PHILIPPE (espoir) 57éme au STEEPLE en 10'04''54.

Mention spéciale pour Thomas GIBON qui en ½ marathon prend la 4éme place du national en 1h16'34'', avis aux connaisseurs.

Enfin pour être tout à fait complet, ESA 59, qui avec 556 licenciés est la plus importante association sportive de la Communauté de Communes se classe au 61éme rang national sur 1780.

Sur le plan financier, le bilan affiche un résultat légèrement négatif qui s'explique par l'accroissement des effectifs qu'il faut équiper et l'engagement des athlètes dans toutes les compétitions départementales, régionales et nationales.

Pour l'instant les recettes comblent les dépenses mais l'équilibre reste précaire et subordonné à la réussite du repas annuel qui cette année se déroulera le 16 MARS 2013.

C'est dans une ambiance conviviale autour du pot de l'amitié que s'est clôturée cette assemblée.

Pour conclure et après avoir remercié celles et ceux qui par leur concours œuvrent au bon fonctionnement du club, Le Président lance un appel à candidatures pour renouveler et étoffer le bureau ainsi que l'équipe d'encadrement.

LA SAVATE

Ambiance morose lors de l'Assemblée Générale vendredi 26 octobre dernier. Le Président Alain MARISSAL n'a pas caché son découragement à son auditoire pour le moins clairsemé.

Avec un effectif en baisse chaque année et un comité réduit à peau de chagrin, le club se trouve à l'orée de cette nouvelle saison à la croisée des chemins avec en ligne de mire sa survie ou sa disparition à court terme.

C'est dans ce contexte difficile qu'une énième campagne d'adhésions sera prochainement lancée en espérant qu'elle porte ses fruits.

Il y a tout de même quelques motifs de satisfaction avec notamment quelques titres glanés lors des compétitions régionales et nationales, mais cela reste l'arbre qui cache la forêt.

Si le bilan financier est sain, la trésorerie ne permet pas de répondre positivement à tous les engagements, notamment sur le plan national, la fédération n'assumant pas l'indemnisation des frais des boxeurs.

Enfin le Comité a, lors de cette AG, décidé de changer la dénomination de l'Association qui s'appellera désormais SAVATE BOXING CLUB DU VAL DE SAMBRE et ce afin de régler quelques problèmes administratifs impactant l'obtention d'éventuelles subventions.

LES ARCHERS DE LA SAMBRE

Samedi 3 novembre dernier s'est tenue l'Assemblée Générale des **ARCHERS DE LA SAMBRE** que préside Jean – Pierre WILLOT.

Avec une quarantaine d'inscrits et l'existence d'une école d'initiation chaque mercredi après-midi, le club affiche une bonne santé, tant sportive que financière.

L'année écoulée a été fertile en évènement avec l'organisation de deux concours préhistoriques et autres déplacements locaux et régionaux.

S'appuyant sur un Comité dynamique, le club entend renouer avec la compétition en engageant des équipes lors des concours fédéraux, sans pour autant occulter les traditionnelles manifestations locales très prisées des adhérents.

C'est dans une ambiance conviviale autour du pot de l'amitié que s'est clôturée cette assemblée.

UVJM

En raison d'un nombre d'inscrits insuffisant, le critérium cycliste prévu le 5 octobre à l'occasion de la foire artisanale n'a pas eu lieu. En accord avec l'UVJM, il sera remplacé au printemps par le grand prix Paul LECAT.

CYCLO – RANDONNEURS MARPENTOIS

L'Assemblée Générale du club se déroulera le dimanche 9 décembre à 9h30 en mairie.

Football Club de MARPENT

Classement au tiers de la saison

SENIORS A en PROMOTION D'EXCELLENCE	2ème,
SENIORS B en PROMOTION DE SECONDE DIVISION	6ème,
SENIORS C en QUATRIEME DIVISION	2ème,
FEMININES en PREMIERE DIVISION	3ème,
18 ans en PREMIERE DIVISION	7ème
15 ans en PROMOTION DE PREMIERE DIVISION	1er,
13 ans en PROMOTION DE PREMIERE DIVISION	4ème,

Agenda

DIMANCHE 16 DECEMBRE 2012 après-midi
SALLE DES FETES DE MARPENT
LOTO

SAMEDI 23 FEVRIER 2013
SALLE DES FETES DE MARPENT
SOIREE DANSANTE
Au menu :
Couscous – fromage – dessert.

CLUB NAUTIQUE

Le Club Nautique a démarré une session de permis bateau début octobre.

7 candidats pour le permis côtier et 5 candidats pour le permis fluvial.

Les candidats viennent de tous les horizons puisque nous avons eu un candidat de WIGNEHIES et un candidat de FONTAINE LES VERVINS.

Les cours théoriques sont dispensés le soir à partir de 18h au club.

Les 12 candidats ont été présentés à l'examen théorique à DUNKERQUE le 31 octobre.

Dans les 12 candidats il y a eu malheureusement 1 premier échec.

Ce candidat repassera l'examen final en 2013.

Les Affaires Maritimes de DUNKERQUE changent d'adresse et déménagent en décembre, les examens sont donc suspendus.

Les nouveaux locaux seront situés au 257, rue de l'école maternelle, à DUNKERQUE.

A partir de 2013 les examens auront lieu au centre régional de voile les lundis matin (port du grand large).

Ce samedi 24 novembre nous avons fait passer l'examen pratique du permis bateau au club.

Les 11 candidats ont réussi l'épreuve pratique à MARPENT.

La prochaine session est envisagée début juin avec enregistrement des candidatures à partir d'avril 2013.

Nous avons noté des inscriptions pour cette session dont une pour un cadeau d'anniversaire.

Pour tous renseignements :

(06/74/89/54/44 ou

Clubnautique-jeumont-marpent.wifeo.com,

Cordialement

Michel BUISSET

Président du Club Nautique

CLUB NAUTIQUE

TRAVAUX ET AGENCEMENTS

Le pare ballons du stade des Cheminots qui donnait de sérieux signes de fatigue à été réparé par les agents techniques municipaux.

Les portes de la salle des Cheminots vandalisées il y a quelque mois ont été remplacées par les établissements DRAMU et prises en charge financièrement par notre assureur.

Enfin, les tôles plastiques de la salle de sports ont été remplacées réglant ainsi les problèmes d'infiltration d'eau dans les box et d'isolation thermique, les anciennes étant percées.

Vous avez des annonces ou des résultats à communiquer, n'hésitez pas à les transmettre par mail à l'adresse suivante :

jcdebail@hotmail.fr

C'est avec plaisir que nous les insérerons dans nos bulletins communaux.

ECHOS DE L'INTERCOMMUNALITE

Etude Corridor Est :

Dans la perspective de la liaison Jeumont-Charleroi, l'agglomération a missionné un cabinet d'études pour réfléchir aux potentialités du développement du « corridor Est » constitué par l'ensemble des communes longeant la voie expresse entre Maubeuge et Jeumont.

La jonction du RD649 et de la N54 (Belgique) nous mettra, en effet, à quelques minutes de Charleroi et pourrait avoir des répercussions nombreuses dans plusieurs domaines : demandes en logements, activité commerciale, demande de terrains pour de l'activité économique...

Une séance d'échanges a eu lieu fin septembre en présence des cabinets, du président de l'agglo M Pauvros et de plusieurs maires dont celui de Marpent.Ce dernier a suggéré que l'agglo se dote d'un cahier de préconisations dont les communes concernées seraient invitées à tenir compte dans leur document d'urbanisme.

La baisse démographique

L'Agence d'urbanisme de l'agglomération avait convié les élus et les acteurs locaux à une conférence-débat sur la question démographique, marquée localement par une baisse régulière depuis plusieurs décennies, provoquée principalement par le départ des jeunes diplômés.

Le départ des jeunes tend en effet à vieillir le profil de nos populations et questionne les politiques publiques locales, contraintes de s'adapter aux besoins spécifiques liées à ce vieillissement tant en matière de logements qu'en matière de services.

La gestion différenciée

C'était le thème d'une réunion récemment organisée à Sars-Poteries par le Parc Naturel Régional, réunion au cours de laquelle le Président du Parc, Paul Raoult, a souligné l'été particulièrement pluvieux de cette année et ses conséquences sur l'état des caniveaux et des cimetières (voir édito du précédent numéro).

Le maire de Marpent a rappelé à cette occasion que la gestion différenciée, qui consiste à respecter la bio - diversité, notamment par la limitation du recours aux coûteux produits phytosanitaires, avait aussi pour effet de protéger nos ressources en eau.

A ce jour, des petites communes dans l'avesnois ont fait des efforts considérables, allant parfois, comme la commune de Beugnies, jusqu'à supprimer totalement l'usage du désherbant !

CONSEIL CANTONAL DE CONCERTATION

Le maire de Marpent a répondu à l'invitation de Mme Nathalie Montfort, conseillère générale du canton de Maubeuge Nord depuis la démission de Pauvros.

Mme Montfort a présenté le projet de conseil cantonal de concertation et l'état d'avancement du contrat de territoire sambre-avesnois.

Le conseil Général va mettre en place un conseil cantonal de concertation destiné à associer plus étroitement les citoyens aux politiques départementales.

A côté des maires du canton et du conseiller général siégeront deux élus du Conseil départemental des jeunes, des personnalités qualifiées choisies par le conseiller général et deux habitants volontaires de chaque commune. Ce conseil est appelé à se réunir deux ou trois fois par an.

Le Conseil Général invite les marpentois intéressés à se faire connaitre en mairie et procèdera, avant la fin de l'année, à un tirage au sort pour retenir deux personnes par commune.

ASSEMBLEE DES DDEN

Les délégués départementaux de l'Education Nationale du secteur Avesnes-Jeumont ont tenu leur assemblée annuelle en mairie de Marpent, en présence de M.Philippe Tabary, président d'arrondissement, de Mme Marie-Noêlle Gillet, présidente du secteur et de Mme Danièle Monniaux, responsable du Comité des écoles fleuries.

Le maire a accueilli les délégués en rappelant les moyens limités de la commune,

Il exprima néanmoins ses inquiétudes quant aux modifications prévues des rythmes scolaires qui ne manqueront pas d'entraîner des dépenses supplémentaires pour le budget communal

Concours des Maisons Illuminées 2012

Inscription jusqu'au 13 Décembre dernier délai,
Déposer votre coupon dans l'urne disponible en mairie.

Réglement:
Il y aura pour chaque catégorie
un premier prix "d'Elite"
un second prix "Excellence"

Les autres concurrents se verront attribuer
un prix "Encouragement"

Remise des prix aux voeux du Maire le:
Jeudi 27 Décembre 2012, présence indispensable.

Catégories:

- ☐ Fenêtres
- ☐ Fenêtres et façade
- ☐ Fenêtres et façade + cour
- ☐ Commerce

Nom ..... Prénom .....

Date ..... / ..... / ..... Signature .....

PHOTOS

LE PRE FLEURI

Michel et Yvette vous accueillent à la bibliothèque

Marpinioux (Vacances Toussaint)

Halloween des marpinioux

Nettoyons la nature (école Fostier)

Maisons fleuries (remidr des prix)

PHOTOS

Nouveaux habitants

Club Passionature du CPIE

Pare ballons, stade des cheminots

Hommage aux soldats morts pour la France (Toussaint)

Assemblée des Délégués de l'Education Nationale (DDEN)

Voyage comité des Anciens

Prochaine parution : février 2012